

# La COURTE ÉCHELLE

N° 91



SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques 

Le seul journal que vous devez lire au bureau

## UN NOUVEAU CENTURION DANS LE CALVADOS

Quais et alors ?  
ça vous défrise ?



caius bernartricus

### SOMMAIRE

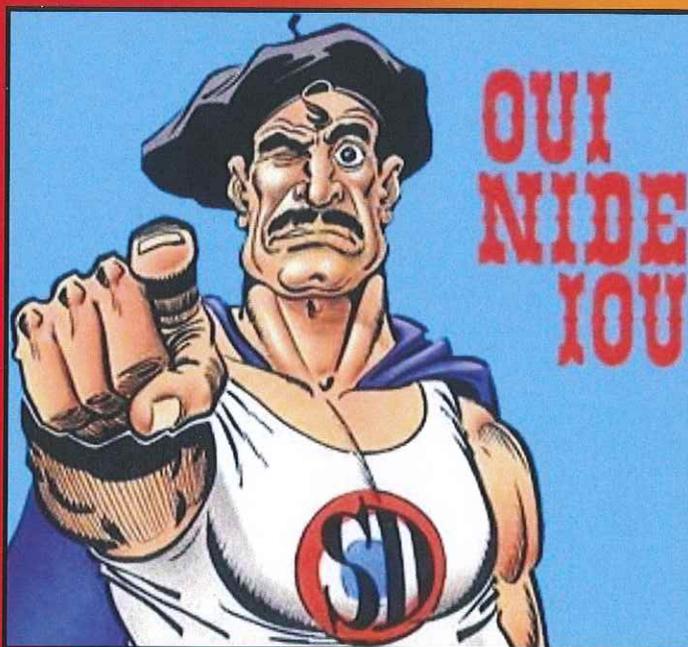
Caius bernartricus, Actus, Brèves du CTL, Quizz, La e-Administration, Trop de fonctionnaires en France ?, Prélèvement à la source, **Elections professionnelles (Nos valeurs, notre bilan)**, Post scriptum .

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES CALVADOS

SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques 

Allez, c'est bon, je vous entends déjà, une Courte Échelle, ça faisait longtemps, ça sent les élections tout ça. Hé bien oui, c'est vrai. Au moins, vous ne pourrez pas dire que vous n'êtes pas au courant. Cette année, la grande nouveauté et pas des moindres c'est le vote électronique. J'espère que vous êtes prêts à voter et que vous avez activé votre espace.

Sinon, quelques articles sur l'actualité du département et de la DGFIP en général. Pas vraiment enthousiasmant, je vous l'accorde. Un nouveau Directeur dans le Calvados. On a testé pour vous. Sur le fond, c'est la ligne dure de la DGFIP et sur la forme, comment dire, si je peux vous résumer en quelques mots : « c'est moi le chef ». Le dialogue social risque d'être assez limité. Rien de vraiment neuf me direz-vous, mais au moins jusque là, il semblait rester un semblant de dialogue, de la compréhension même si cela n'allait pas très loin. Là, ça monte vite dans les tours et la contradiction devient vite intolérable pour notre nouvel interlocuteur. Une impression partagée qui ressort de nos premiers échanges lors de nos rencontres et du dernier comité technique local.



En même temps (tic de langage macronien, désolé) nous ne devons pas nous faire d'illusions. Le fait d'être Directeur départemental implique une entière adhésion au programme de destruction de la centrale et du gouvernement. Pas d'état d'âme, on est là pour fusionner, supprimer et préparer ce que sera la DGFIP de demain, c'est à dire pas grand-chose.

Si quelques trésoreries ont réussi à sauver leur peau dans notre beau pays de France (mais pas chez nous), elles ne le doivent qu'à la mobilisation et à l'action conjuguée des agents, des organisations syndicales et des élus locaux. Il ne faut cependant pas crier victoire trop tôt. Ce ralentissement très relatif de la casse intervient dans une période pré-électorale à un moment où le gouvernement tente de se rabibocher avec les élus locaux et où la grogne devient contagieuse.

Les propos du ministre Gérard Darmanin selon lesquels il souhaite réimplanter les services en région semblent pour le moins assez ambigus. Si vous pensez qu'il s'agit de ramener les services publics dans les campagnes et les banlieues, c'est carrément non. L'avenir, enfin le plan pour ramener une présence de l'État dans les territoires abandonnés, c'est déléguer les missions au privé ou aux collectivités locales. Les maisons de services AU public seront la porte d'entrée des citoyens pour avoir accès aux multiples services de l'État. Inutile de vous dire que les personnels qui seront dans ces maisons devront avoir une super compétence qui pourrait aller du renseignement de l'impôt sur le revenu aux allocations logement, RSA, Pôle emploi et j'en oublie. Si on ajoute à cela la possibilité de déléguer certaines missions aux buralistes, ça ouvre de sacrées perspectives. « Salut Robert, tu me mettras deux cartouches de Gauloises, Ouest France, Gala et une Taxe d'habitation. »

Notre nouveau Directeur, qui réfléchit, a déjà tout plein d'idées pour nous rapprocher du public tout en continuant à supprimer des postes. Outre ces fameuses maisons des services AU public, la possibilité de nous envoyer sur les routes à la rencontre des contribuables semble assez lui plaire. Des permanences dans les mairies, dans les maisons de retraites, brefs des services que l'on proposait il y a bien une dizaine d'années mais qu'on a dû abandonner faute de personnel, semblent revenir en grâce. Et encore mieux, presque pas sur le ton de la plaisanterie, il nous a rappelé que certains départements avaient mis en place un service de renseignement itinérant, le Fiscobus. Alors là mes amis, moi je veux en être rien que pour pouvoir klaxonner sur la place du village.

Voilà, le grand concours d'idées à la con est lancé. Si ça vous chante, vous pouvez nous adresser vos suggestions, on se chargera de les transmettre à la Direction. Je ne sais pas, après le Fiscobus pourquoi pas le Fiscoboat, on commence par une petite barque sur l'Orne parce qu'on n'a pas trop les moyens, ou bien encore le vélotax, avec assistance électrique si possible. Bref nous entrons dans l'ère du grand n'importe quoi dès lors que le gouvernement peut faire des économies tout en pouvant dire qu'il maintient les services AU public. Vous avez commencé en secteur d'assiette ou en secteur public local, vous finirez peut être votre carrière derrière un comptoir à vendre des Morpions et encaisser les impôts locaux à moins qu'on vous demande de passer votre permis bus pour sillonner la campagne.

Mais si tout cela vous fait peur, que vous en avez marre de la DGFIP et que vous êtes encore loin de la retraite, le gouvernement vous ouvre grand la porte avec un petit chèque. Allez dehors. Mais attention, ce dispositif ne concernerait que certains services restructurés et les conditions pour bénéficier d'allocations chômage sont loin d'être claires. Bref, ça peut vous paraître sympa, mais faites gaffe quand même. Un chèque c'est peut être agréable sur le moment, mais faut quand même penser à retrouver un boulot et réfléchir à votre retraite, hé ben oui. Je ne vous parle pas des funestes projets du gouvernement pour démolir le statut des fonctionnaires, je ne vous parle pas du recours grandissant aux contractuels, et je ne vous parle pas de la réforme de la retraite, parce qu'on n'en sait pas encore grand chose et puis je ne voudrais pas que avaliez la boîte de Prozac à la fin de votre lecture.

Non, pour vous redonner un peu la patate, je ne vois qu'un truc hyper simple. Si vous avez envie de faire entendre votre voix, de défendre nos métiers, notre technicité, d'améliorer notre pouvoir d'achat, nos carrières et garantir un système de mutations équitable, si pour vous le service public a un sens, c'est le moment de vous exprimer. Votez. Votez Solidaires Finances publiques bien sûr.

Hé, je l'ai bien vendu quand même.

À force de fermer les écoles, les maternités, à force de fermer les bureaux de postes... et les trésoreries, de regrouper, de fusionner, de "rationaliser", à force de rendre les centres villes hors de prix et d'éloigner les gens de leur travail, à force de fermer les lignes de chemin de fer, les gares, de remplacer les trains de marchandises par des camions, à force d'ignorer les corps intermédiaires, à force de mépriser les syndicats, de les considérer comme non représentatifs et de rejeter systématiquement leurs revendications, à force de gouverner seul sans écouter, voilà comment on arrive à ne plus avoir prise sur rien et à devoir affronter un mouvement sans visage, ni interlocuteur, sans véritable projet et qui n'est que l'expression d'une colère.

Alors, j'ai envie de dire au gouvernement...dé-mer-dez vous. Maintenant si après vous êtes prêts à discuter, mais vraiment, de façon constructive sur de possibles solutions, il serait peut être temps de nous écouter.

## Brèves de CTL

- ⇒ Le nouveau Directeur est pour la rémunération au mérite.
- ⇒ Le nouveau Directeur est pour le tout numérique.
- ⇒ Le nouveau Directeur veut fermer encore plus de sites et vous envoyer sur les routes à la rencontre des contribuables.



## QUIZZ

Que répondre aux contribuables tout à l'écoute du discours du gouvernement de notre « Start Up Nation » surtout quand il s'agit de gagner un peu de pouvoir d'achat. Que leur répondre quand malheureusement pour eux ils reçoivent une taxe d'habitation en hausse ? Que leur répondre quand ils viennent aux guichets en agitant leur avis pour nous expliquer qu'il y a sûrement une erreur ?

choix

1



Vous armer de patience et de pédagogie pour leur expliquer qu'ils font partie des 20% de Français les plus riches ou que leur commune a fortement augmenté ses taux.

choix

2



Leur demander de se rendre sur internet et de poser la question sur leur espace particulier. (spéciale dédicace pour notre directeur)

choix

3



Vous prétextez un rendez-vous urgent et partez en courant

choix

4



Vous appelez en urgence la cellule d'écoute psychologique et vous lui passez le contribuable. Autant que ça serve.



La e-administrum

« Délais excessifs », « nombreuses pannes informatiques », pas d'« alternative papier ou humaine » pour obtenir son permis ou sa carte grise : la numérisation des démarches administratives entraîne des « difficultés », Ce n'est pas nous qui le disons mais le défenseur des droits, un affreux gauchiste qui a été ministre de la justice dans le gouvernement Juppé entre 1995 et 1997 et qui demande au gouvernement de « respecter les droits des usagers ».

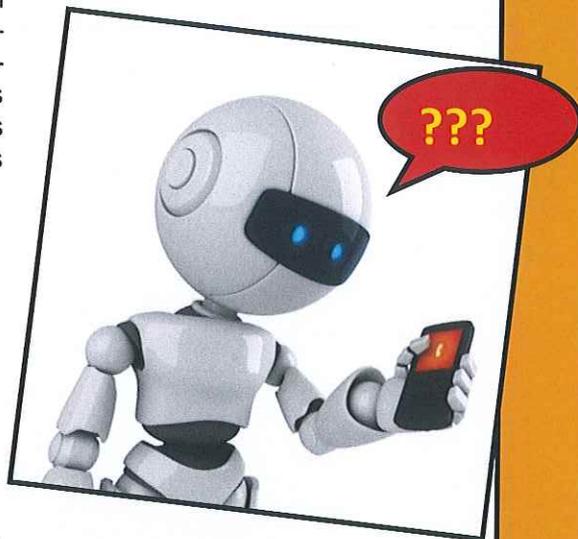
Jacques Toubon affirme dans un communiqué de presse avoir reçu « plusieurs milliers de saisines » ces derniers mois, concernant des difficultés rencontrées avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), qui a remplacé depuis novembre 2017 l'accueil auparavant assuré en préfecture ou sous-préfecture par des démarches en ligne. Les usagers dénoncent notamment des « délais excessifs de traitement de leurs demandes, sur les nombreuses pannes informatiques rencontrées ou encore sur leurs difficultés à joindre es services de l'ANTS » pour obtenir leur permis de conduire ou leur carte grise.

« Alternative papier ou humaine » M. Toubon demande au premier ministre et au ministre de l'intérieur de « respecter les droits des usagers (...) insuffisamment informés en amont de la réforme, trop peu accompagnés une fois celle-ci généralisée et dont les difficultés particulières d'accès et de maîtrise d'internet n'ont pas été prises en compte ». Il critique notamment la décision d'avoir dématérialisé un service sans avoir mis « à disposition une alternative papier ou humaine » et demande que les services préfectoraux et les centres d'expertise et de ressources des titres (CERT) cessent d'orienter les usagers vers des prestataires privés pour la réalisation de leurs démarches.

Enfin, il faut, selon lui, que le site de l'ANTS apparaisse avant les sites privés dans les résultats des moteurs de recherche afin que l'utilisateur ne soit pas amené à payer par erreur, des prestations qui sont gratuites. Il s'agit, pour M. Toubon, de garantir l'égalité de toutes et tous devant le service public qui constitue un principe fondamental de la République ».

(Extrait d'un article du Monde du 20/09/2018)

Tout cela pour signaler que cette administration inhumaine que l'on nous prépare, ces portes fermées, cette population que l'on abandonne, ces droits qui ne sont pas accessibles à tous, ce constat nous ne sommes pas les seuls à le faire. Quand nous dénonçons cette situation en CT ou au niveau national devant les ministres, ce sont les populations les plus fragiles que nous défendons. Ces gens en difficulté qui n'ont rien d'autre que le service public. Ces gens qui peuvent se sortir de leurs problèmes si nous les aidons. Le service public est le patrimoine de ceux qui n'ont rien..



## TROP DE FONCTIONNAIRES EN FRANCE ?

Les autres grands pays industrialisés ont-ils besoin de moins d'agents publics qu'en France pour offrir les mêmes services ?

C'est vrai, l'emploi public français se situe aujourd'hui dans la moyenne haute des pays de l'OCDE avec 86 personnes pour 1 000 habitants. C'est plus que le Portugal (68) et bien plus que l'Allemagne (60) mais c'est loin derrière les pays nordiques (Suède, Finlande, Danemark),

Seulement cette comparaison est biaisée par le fait que le périmètre de mesure du nombre de fonctionnaires n'est pas identique d'un pays à l'autre. Par exemple, tandis que les jeunes Allemands commencent l'école à 6 ans, c'est 3 ans en France, ce qui implique forcément plus d'enseignants. Et les personnels des hôpitaux allemands, bien que financés par l'argent public, ne sont pas comptabilisés dans les effectifs de la fonction publique, etc.

Si on compare le nombre total de personnes offrant des services non marchands (santé, éducation et administrations), ramené au nombre d'habitants, les pays nordiques ressortent encore largement en tête. La France se situe au même niveau que les autres grands pays industrialisés et même derrière les Etats-Unis. Ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle.

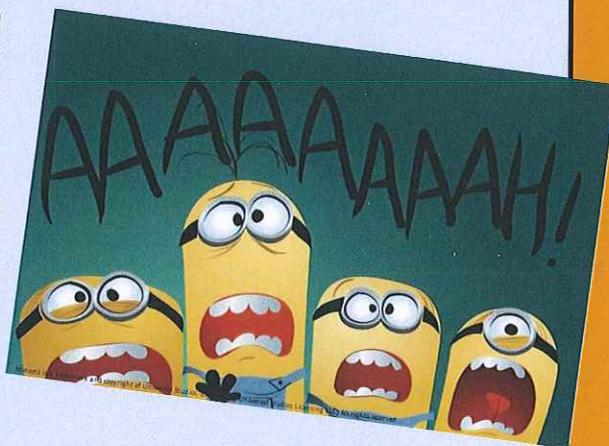
Un dernier point mérite d'être souligné. Les partisans de la baisse du nombre de fonctionnaires mettent en avant le fait que d'autres pays, en particulier la Suède, le Danemark, le Canada ou le Royaume-Uni, ont engagé ce type de politique avec succès. Mais les statistiques de l'OCDE montrent que l'effet est temporaire : aujourd'hui, dans tous ces pays, la part des fonctionnaires dans l'emploi total est plus élevée qu'en France ! Voilà, Voilà



## PAS : je vais bien, tout va bien

Solidaires Finances Publiques est depuis son annonce, opposé au Prélèvement à la Source (PAS), pour des raisons de fond, mais nous le savons, parce que ce sera un système qui compliquera la vie des contribuables mais aussi celle des agentes et des agents des finances publiques et risque d'être moins efficace en termes de rentrées fiscales. Et les dernières informations nous donnent raison.

La note cadre du 15/10/18, énumère en page 2 les situations de sur-prélèvement qui ne peuvent donner lieu à une procédure de restitution avant le solde. Le surprélèvement étant dans ce cas restitué en N+1 (donc en 2020) lors du calcul définitif de l'impôt. Sont concernés par ce surprélèvement, les contribuables défail- lants non imposables. Autrement dit, le contri- buable non imposable et qui n'a pas déposé sa dé- claration en 2017 et 2018 sera prélevé sur son sa- laire, ses allocations chômage, ou sa pension de re- traite à compter de janvier 2019 du taux le plus défavorable (le taux neutre soit un taux de 0,5 % pour un salaire ou une pension supérieur à 1368 € et inférieur à 1420 €.) et ne sera remboursé qu'en ...2020. Devant cette situation et les « émeutes »



possibles dans nos centres des services publics, la DG et les Directions régionales et dé- partementales comme celle de Paris, ont donc trouvé la solution : les agentes et agents doivent saisir dans ILIAD les déclarations des défail- lants NI à partir de la déclaration pré-remplie (DPR) et sans dépôt de ces déclarations. Ce qui est clairement contraire aux procédures du CGI et du LPF, et remet en cause un des principes de base de notre sys- tème : un système déclaratif. Si Solidaires Finances Publiques peut comprendre la finalité de l'objectif de cette décision prise par cette DRFIP, par rapport au PAS (risque d'appli- cation du taux neutre pour un contribuable non imposable et le remboursement en 2020), il n'en demeure pas moins qu'il est inacceptable que la Direction Générale couvre des agi- sements contraires à la loi. D'autant que la DG a reconnu lors d'une audience avec les orga- nisations syndicales représentatives de la DGFIP, le 24 octobre dernier, le caractère illé- gal de cette décision. Sur Paris, au vu du nombre de défail- lants NI (Plus de 80 000), cette décision augmentera la charge de travail (déjà très importante) des agentes et des agents des SIP. Combien de temps pourront-elles/ils tenir dans ces conditions ?

Au regard de ces différentes problématiques, il est à craindre une très forte affluence, et ceci dès le 2 janvier 2019 dans l'ensemble des services d'accueil de la DGFIP. En effet, soit les contribuables défail- lants concernés auront un taux décidé arbitrairement, soit ils recevront un avis d'imposition qui aura été validé sans leur accord, et qui pourrait de fait ne pas refléter l'exactitude de leur situation fiscale (changement de situation familiale, salaires manquants...avec la question de l'impact sur des contrôles et contentieux futurs). Solidaires Finances tient à rappeler qu'aucune agente et qu'aucun agent de la DGFIP ne doit être tenu pour responsable d'un quelconque dysfonctionnement au vu de l'investisse- ment de toutes et tous sur le sujet.



Listes présentées par  
**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES**  
Calvados



Des femmes et des hommes pour  
vous représenter en CAP Locales ...

CAP Locale n° 1 – Cadre A	
Christophe LEGATELOIS	Trésorerie Caen-Municipale
Juvenal YAPI I MOCK	EDR (Fiscalité)
Gwenaëlle MARTIN	Direction
Fabrice NORVEZ	PCE Caen
Aleth TOUBOULIC	PCE Caen
Chantal LEPOULTIER	BDV

CAP Locale n° 2 – Cadre B		
CP	Brigide GUYON	EDR (Gestion Publique)
	Jean-Christophe CAMAX	SIE Falaise
	David RESLOU	SIE Caen Nord
	Viviane MARSEGUERRA	PRS
C1	Jean-Marie DAVID	Trésorerie Falaise
	Céline MAUDUIT	CDIF - PELP
C2	Dany LEJOLIVET	SIP Caen Ouest
	Catherine MALAIS	SPFE (Enregistrement) Caen
	Sonia LEMARCHAND	SIP Caen Nord
	Géraldine VLNA	Direction

CAP Locale n° 3 – Cadre C		
AAP1	Marc GAHERY	SIP Falaise
	Geneviève DELAUAUX	SPF Bayeux
	Emmanuel TAUGERON	Trésorerie Bayeux
	Nadine Gautier	CDIF Caen
AAP2	Stéphanie GEFFROY	EDR (Fiscalité)
	Yoann CANON	SIP (Recouvrement) Bayeux



Des femmes et des hommes pour  
vous représenter en Comité  
Technique Local (CTL) ...

Comité Technique Local (CTL)		
1	Brigide GUYON	EDR (Gestion publique)
2	Jean-Christophe CAMAX	SIE Falaise
3	Stéphanie GEFFROY	EDR (Fiscalité)
4	Juvenal YAPI I MOCK	EDR (Fiscalité)
5	Jean-Marie DAVID	Trésorerie Falaise
6	Pauline TANQUEREL	SIP Caen Nord
7	Carine TREFEU	Accueil Caen Délivrande
8	Sylvain CHAPPELLIERE	SIP Caen Ouest
9	Sonia LEMARCHAND	SIP Caen Nord
10	Yoann CANON	SIP (Recouvrement) Bayeux
11	Brigitte AVIGNON	SIP Lisieux
12	Marc GAHERY	SIP Falaise
13	Mathieu CANDAU	SIP (Recouvrement) Trouville
14	Geneviève DELAUAUX	SPF Bayeux
15	Nathalie VIDAL ENGAURRAN	SIP (Recouvrement) Caen-Est
16	Catherine MALAIS	SPFE (Enregistrement) Caen
17	Fanny REGNAULT	SIP Caen-Nord
18	Céline MAUDUIT	CDIF-PELP Caen



Elections professionnelles du 29 Nov au 6 Déc 2018

## NOS VALEURS

### Le collectif rien que le collectif

Veiller à ce que la réglementation soit respectée afin de garantir le principe d'égalité. Défendre l'ensemble des agents de la DDFIP 14 quelque soit leur grade et leur mission

Malgré le cadre collectif, défendre individuellement les agents qui nous sollicitent pour des problèmes particuliers (conditions de vie au travail, évaluation-notation, liste d'aptitude, mutation, situation sociale...)

## NOTRE BILAN

Les élus Solidaires Finances Publiques Calvados, représentants du personnel ont défendu tous les agents en participant activement au dialogue social au sein des instances CTL, CAPL, CHSCT et CDAS.

### CTL

Le Comité Technique Local est une instance de concertation, chargée de donner son avis sur les questions liées à l'organisation et au fonctionnement des services.

Nous sommes convoqués pour divers ordres du jour : Budget, Formation, Tableau de veille sociale, DUERP, ASR, Répartition des suppressions des emplois, Réorganisations de services, Mise en place de caisse sans numéraire, Ponts dit naturels... (liste non exhaustive)

Dans le cadre de l'ASR et des réorganisations de service, nous dénonçons que ces restructurations n'ont qu'un seul objectif: réduire la voilure ceci par la contrainte des suppressions d'emplois, des réductions des dotations et de la volonté de démanteler la DGFIP et par voie de conséquence la DDFIP 14. Solidaires Finances Publiques vote contre ces mesures.

Nous rappelons que nous ne participons pas au vote sur les Ponts Obligatoires "dits naturels". Nous demandons que les jours de fermetures soient financés par des congés supplémentaires ou bien que la possibilité soit offerte à chacun de venir travailler ces jours là en maintenant la fermeture au public.

Chacun d'entre nous doit disposer librement de tous ses congés.

Au cours de ces CTL , nous ne cessons pas d'interpeller l'Administrateur Général sur le mal être des agents, sur la dégradation des conditions de vie au travail flagrante devenue insupportable. A notre demande, lors du CTL du 25 novembre 2016, M. Hugues PERRIN avait inscrit à l'ordre du jour "l'état de santé du réseau et surtout les conditions de travail dans les services.

## CAP Locales

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) sont compétentes concernant l'examen du dossier de l'agent dans le cadre des Evaluations/Notations, Listes d'Aptitude et Mutations.

### NOTATION (A, B, et C)

Au cours de ces 4 années, 96 dossiers ont été défendus par les élus de Solidaires Finances Publiques avec un taux de 73% de rectifications obtenues pour les agents.

195 dossiers ont été présentés en Liste d'Aptitude.

L'ensemble des dossiers défendus et/ou évoqués sont toujours construits en étroite collaboration avec les agents qui demandent à être défendus par Solidaires Finances Publiques.

### MUTATIONS (A, B, et C)

Chaque année lors de la campagne de demande de mutation, nous organisons des permanences afin d'aider les agents à élaborer leur liste de vœux suite à concours, Liste d'aptitude ou demande pour convenance personnelle. Au vu de la complexité pour faire sa demande de mutation, nombre d'agent n'auraient pas obtenu satisfaction. Les militants de Solidaires Finances Calvados se félicitent d'avoir contribué à cette réussite. Nous nous mobiliserons à nouveau pour vous.

Lors de l'examen des projets de mutations locales, les élus de Solidaires Finances publiques sont très attentifs au respect des règles d'affectation et ne cessent de dénoncer et de s'opposer aux tentatives de contournements des règles de gestion faites par la Direction et de plus en plus par une organisation syndicale locale.

Même si les règles de mutations ne sont pas celles que nous revendiquons, celles appliquées doivent garantir l'équité et l'égalité de traitement entre agent. Les élus de Solidaires Finances Publiques Calvados en ont été les garants durant ce mandat.

**Le syndicalisme, c'est se rassembler et se soutenir. C'est un combat quotidien, une conception de la vie au travail et de la vie tout court.**

**L'équipe militante de Solidaires Finances Publiques Calvados sera toujours présente près de vous avec vous et pour vous.**

**Ecouter, soutenir, protéger, informer, orienter  
sont nos mots d'ordre.**



## POST SCRIPTUM

N'étant pas des permanents syndicaux, la rédaction et la conception de cette « Courte Echelle » ont été fait de façon bénévole sur le temps personnel des militants de Solidaires Finances Publiques Calvados.

### **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES Calvados**

Hôtel des Finances Publiques  
145 rue de la Délivrande  
14048 CAEN CEDEX

Tél.: 02-31-47-11-85 ou 07 83 33 31 04

Courriel : [solidairesfinancespubliques.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr)

Site : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/140/>

